Le Petit Bordier

Bulletin municipal

Bulletin semestriel - Juillet 2017 - N°56

Le mot du Maire

Les années se suivent et ne se ressemblent pas… Alors que l'an passé notre commune faisait face au milieu du printemps à des pluies et inondations exceptionnelles, il a fallu cette année s'adapter à l'arrivée très précoce de l'été et se protéger d'un soleil très présent plus tôt que d'habitude.

Pour ce qui concerne notre organisation locale, ce premier semestre a vu la mise en place de la nouvelle communauté de communes **Val de Sully**, désormais composée de notre ancienne communauté de « Val d'or et forêt », de la communauté du « Sullias » et de la commune de Vannes sur Cosson. Notre village fait donc aujourd'hui partie de cette nouvelle collectivité qui compte 25 000 habitants. Un certain nombre d'activités existent déjà ou vont pouvoir à l'avenir être renforcées et mises en commun. L'objectif de ce regroupement est de pouvoir faire ensemble ce que l'on ne peut faire seul au niveau de nos communes, que ce soit pour des raisons financières ou d'efficacité…

Les travaux de la nouvelle station d'épuration sont pratiquement terminés et la mise en route devrait pouvoir intervenir dans les semaines à venir. Nous tenons à remercier les riverains qui ont accepté les perturbations générées par les travaux.

Pour ce qui concerne le projet de construction/rénovation scolaire ; l'architecte et le groupe de pilotage dans lequel était représentée l'équipe enseignante ont travaillé et finalisé le projet. Le permis de construire a été déposé au mois de mai par l'architecte.

Avant d'en terminer, je suis obligé de revenir sur un thème malheureusement récurrent, il s'agit des incivilités de quelques uns… Même si je dois reconnaître que quelques progrès ont été réalisés, il nous reste un espace d'amélioration assez vaste, aidez- nous !!!!

La campagne de fleurissement de notre village réalisée par nos collègues du service technique est terminée, cette année encore c'est du beau travail : félicitations ! J'en termine en vous souhaitant à tous une agréable période estivale.

Gérard BOUDIER

Vue du projet d'extension et de rénovation du groupe scolaire Paul Fort situé rue de la Poste

Rentrée scolaire 2017-2018

A ce jour 228 enfants sont inscrits au SIVOM (Les Bordes : 153 élèves ; Bonnée : 75 élèves).
Les horaires de classe sont :
LES BORDES : - du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h45 à 16h suivi des TAP de 16h à 16h45.
- le mercredi de 9h à 12h.
BONNEE : - du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 15h45 suivi des TAP de 15h45 à 16h30.
- le mercredi de 8h45 à 11h45.

Horaires de car : Départ Les Bordes école Georges Brassens à 8h30. Retour école de Bonnée à 16h30.
La vente des tickets de cantine et de garderie s'effectuera du lundi 28 août au 1er septembre de 9h à 12h et de 14h à 17h au secrétariat du SIVOM, 38 rue de la Mairie. Ensuite la vente se fera, comme habituellement, les mardis et vendredis de 15h à 18h.
Le dossier unique d'inscription est à rapporter au plus tard le 28 août. Passé ce délai l'utilisation des services ne sera pas acceptée.
Les tarifs du restaurant scolaire et du transport restent inchangés. Les tarifs de la garderie seront appliqués selon le quotient familial.
TARIF RESTAURANT SCOLAIRE : 3,20€
TARIF GARDERIE selon le quotient familial : - de 0 à 599€ : 2,50€
- de 600€ à 999€ : 2,80€ à partir de 1000€ : 3,10€
TARIF TRANSPORT : 60€ pour le premier enfant puis 30€ pour les suivants.

Plan local d'urbanisme – PLU

L'enquête publique relative au nouveau PLU aura lieu cet automne car elle ne pouvait se dérouler pendant la période électorale du printemps. Vous serez informés de la présence du commissaire enquêteur par voie de presse et affichage public.

Etat civil

Bienvenue à :

Syana CHEVALIER LETESSIER
Manon DHAINE
Léa DENEUBOURG
Ilyan CADOUX
Tom LINDE
Lénaïs FRADET
Chloé RENAUD
Nail EL HAKKOUNI

Ils nous ont quittés :

Pierre FARAGOUT
Nicole BEAUDEAU épouse MARCHAND
Thierry OUTREVILLE

Au 1er janvier 2017, la loi Labbé de 2014 est entrée en application sur les territoires communaux. Que préconise cette loi ? Elle prévoit **l'interdiction d'utiliser des pesticides et autres herbicides par les professionnels et collectivités publiques**. Pour se mettre en conformité avec cette loi, votre commune a décidé de signer une chartre de sortie des traitements phytosanitaires. Afin de passer ce cap, nous sommes aidés par la chambre d'agriculture du Loiret.

Quels vont être les changements ? Tout d'abord un changement dans notre perception des espaces, en effet, il va falloir nous habituer à revivre avec les herbes folles sur les trottoirs et dans les lieux publics. **Chacun d'entre nous sera responsable des abords de sa propriété**. Les trottoirs vont changer d'aspect, comme vous avez pu le remarquer, une zone est en test le long de l'axe Gien-Orléans, afin de procéder à un enherbage maîtrisé de celle-ci.

La commune ne peut plus utiliser de produits chimiques, cependant **il y a encore des particuliers qui traitent les fossés et abords de leur propriété. Il faut que chacun prenne conscience que cette pratique est illégale et que les auteurs sont passibles de poursuite pour pollution des sols et cours d'eau et utilisation de substances interdites**.

Cette loi, qui s'applique dès aujourd'hui à toutes les communes de France, s'appliquera aussi à partir de 2019 aux particuliers. Nous ne saurions que vous inciter à franchir le pas dès maintenant :

« Avec votre commune, abandonnez vous aussi les produits chimiques. »

DEVENEZ ACTEURS
DE CE CHANGEMENT

Vous aussi, à votre échelle, participez !

DEVANT CHEZ MOI

- Je mets des plantes ou des fleurs : je privilégie les vivaces et les annuelles se ressemant toutes seules, j'adapte les plantes à la situation (ensoleillement, cailloux, humidité, ...),
- je désherbe manuellement,
- je tonds,
- je ne mets pas de pesticides dans les espaces communaux et dans les fossés (pollution de notre eau).

DANS MON JARDIN

- Je paille mes massifs,
- je désherbe manuellement ou mécaniquement,
- j'utilise des vivaces et des essences locales pour mes massifs,
- je tonds haut ma pelouse,
- j'utilise des méthodes alternatives pour lutter contre les ravageurs de mon jardin : association de plantes, filet de protection, etc.

Rappelez-vous, en 2019, les pesticides vous seront aussi interdits pour entretenir votre jardin. Prenez les devants et testez de nouvelles façons de désherber.

MOINS DE PESTICIDES,
PLUS DE NATURE, PLUS DE FLEURS

« **La gestion différenciée des espaces verts**, c'est adapter l'entretien des sites en fonction de leur vocation, leur fréquentation et leur situation afin de ne plus utiliser de pesticides. »

UNE ÉVOLUTION PAS À PAS.
Certains aménagements, comme l'enherbement des trottoirs, prennent du temps et changent d'aspect en fonction des saisons.

« LA NATURE MET DU TEMPS À REPRENDRE SES DROITS »

Pour faire évoluer progressivement ses espaces, notre commune a mis en place UN PLAN D'ACTION avec un calendrier sur plusieurs années.

La loi Labbé du 6 février 2014 vise à mieux encadrer l'utilisation des pesticides.

- Au 1er janvier 2017 : interdiction d'utiliser des pesticides sur les espaces publics gérés par l'État et les communes.

LIEUX CONCERNÉS : lieux de promenades ouverts au public, voiries, espaces verts, forêts.

LIEUX EXEMPTÉS : cimetière, terrains de sport, certains tronçons de voiries pour des raisons de sécurité.

PRODUITS EXEMPTÉS : ceux utilisés en agriculture biologique et les produits à faibles risques.

BUDGET COMMUNAL 2017

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2017 = 1 342 950 €

Charges à caractère général
Eau, électricité, combustibles, carburants, entretien des bâtiments, voirie, réseaux, entretien terrains, matériels roulants, assurances.

Charges de personnel : *Salaires et charges*

Autres charges courantes
Participation aux organismes de regroupement (SIVOM scolaire Les Bordes / Bonnée). Indemnités élus, formation élus. Subventions aux associations, CCAS, service d'incendie

Charges financières : *Intérêts d'emprunts*

Charges exceptionnelles : *Prix village fleuri*

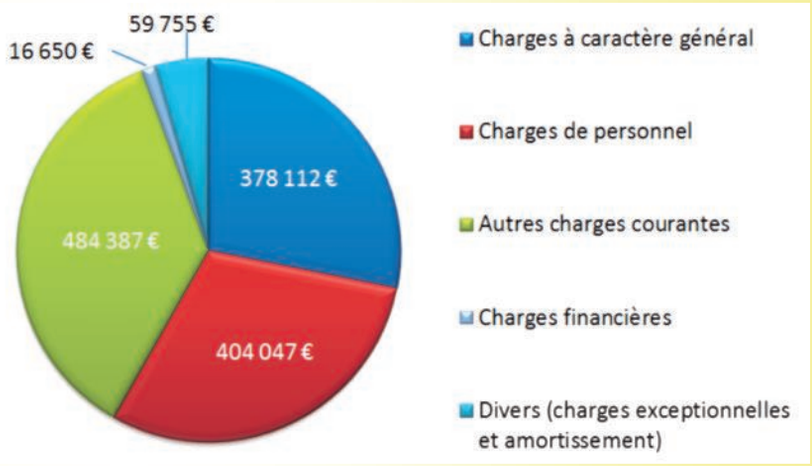

Dépenses prévisionnelles d'investissement 2017 = 1 095 728 €

Immobilisation incorporelle : *contrat informatique, élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme)...*

Immobilisation corporelle : *travaux sur les bâtiments, matériels techniques et informatiques, défense incendie, mobilier...*

Travaux : voirie, projet scolaire ...

charges d'emprunt *: remboursement du capital des emprunts*

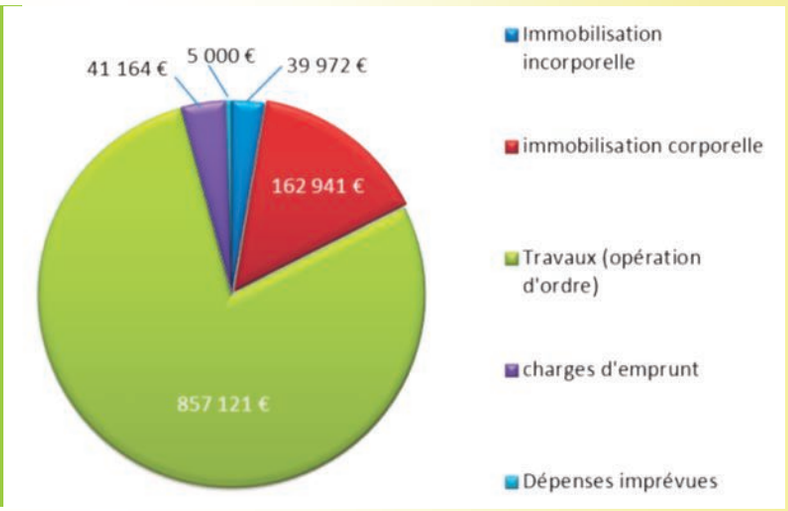

Le budget de fonctionnement est principalement composé **de 3 gros chapitres .**

Charges à caractère général, elles étaient l'an passé de 422 620 €, nous pensons pouvoir cette année les ramener à 378 112 €. En effet suite à la renégociation de tous les contrats d'assurance avec un nouveau prestataire, une économie significative a été réalisée ; par ailleurs un certain nombre de gros entretiens correspondants à des dépenses non récurrentes ont été réalisés sur la voirie et les bâtiments en 2016.

Charges de personnel, elles étaient l'an passé de 442 600 €, nous pensons pouvoir les ramener à 404 000 € notamment suite au départ d'un collaborateur qui n'a pas été remplacé et dont les tâches ont été soit supprimées, soit redéployées sur les autres collaborateurs de la commune et vos élus.

Autres charges courantes, (l'essentiel des dépenses de ce chapitre est constitué par la participation de la commune au SIVOM scolaire) elles étaient l'an passé de 471 000 € ; nous prévoyons 484 000 € pour cette année, suite au rétablissement des créneaux scolaires au centre aquatique de Dampierre.

L'essentiel du budget investissement portera sur les travaux et en particuliers, ceux concernant l'école.

EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

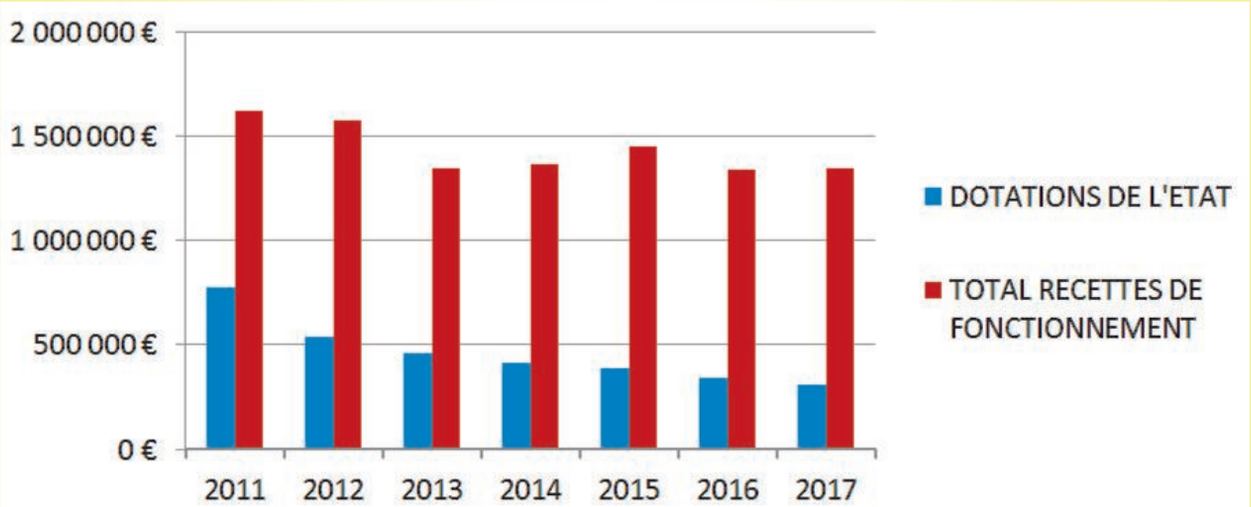

Notre commune dispose de 2 types de recette : ses recettes propres et les dotations de l'Etat. La décroissance importante de ces dernières depuis 2011 impacte durablement et de façon significative les budgets communaux. Il convient donc d'en tirer les conséquences et de maîtriser de façon rigoureuse nos dépenses de fonctionnement afin de pouvoir continuer à abonder notre budget investissement et financer les projets structurants tel que l'école pour notre territoire.

Construction de la nouvelle station d'épuration

Les entreprises ont commencé à réaliser les stations de relevage permettant de renvoyer les eaux usées depuis l'ancienne station vers la nouvelle. Le phasage prévoit une mise en fonctionnement de la nouvelle station pour mi-septembre. Il restera à procéder à la destruction de l'ancienne.

La **relève des compteurs d'eau** débutera fin août. Pensez à enlever les protections contre le froid pour faciliter l'accès à votre compteur par les employés communaux qui assurent la relève.

SICTOM Châteauneuf-sur-Loire

Tableau des jours de collecte des ordures ménagères

Jours fériés	Date de la collecte
Vendredi 14 juillet	**Samedi 15 juillet après-midi**
Mardi 15 août	**Samedi 19 août après-midi**
Mercredi 1 novembre	**Samedi 4 novembre après-midi**

Ce bulletin a été réalisé par la commission communication. ISSN 2427-6723

Photographie de la couverture : le chêne Paris
(situé au carrefour de l'Estrade en forêt d'Orléans sur le territoire de la commune)

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Une quarantaine de personnes de plus de 75 ans ont répondu à l'invitation du CCAS pour un goûter spectacle le mercredi 5 avril.
Nos invités ont découvert le groupe « Syl Show » mandaté par le CCAS. Ces deux artistes, l'un au son et lumière, l'autre à la danse ont réalisé un spectacle haut en couleurs très apprécié. Ce fut un joli moment festif et convivial autour de belles tables décorées pour déguster quelques confiseries préparées avec soin par notre boulanger.

Plan canicule

Un dispositif de veille et d'alerte est instauré dans notre commune notamment du 1er juin au 31 août avec le plan canicule. Les coordonnées des personnes fragiles figurant sur un registre dédié, permet aux services sociaux et sanitaires d'intervenir en cas de canicule mais aussi grand froid et inondation.

L'inscription proposée est facultative mais conseillée aux personnes suivantes :

- adultes handicapées, en invalidité ;
- personnes âgées de 65 ans et plus ;
- personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail.

L'inscription peut se faire par la personne elle-même, son représentant légal ou avec l'accord de l'intéressé par un tiers, sur un simple appel téléphonique au CCAS communal au : 02 38 35 51 02.

Les membres du CCAS se tiennent à la disposition des personnes désirant des renseignements ou de l'aide concernant leur inscription.

CARRE ROUGE MOBILE

Le camping-car aménagé de la Croix Rouge sera présent sur le grand parking du carrefour de 13h30 à 15h30 les jeudis : - 13 et 27 juillet
- 10 et 24 août
- 7 et 21 septembre

Contact : 02 38 53 30 76

croix-rouge française

le PASEJ

Le PASEJ propose le mercredi 12 juillet de 14h à 16h une activité « jouons avec la science » : des défis autour de l'eau à partir de 10 ans.
Informations : santé, jobs d'été, études, métiers, formations. Projets initiatives de jeunes.

Les associations nous communiquent ...

Familles Rurales

Le club de travaux manuels a participé au défi "Mar'antonu". Le but était de réaliser la plus longue écharpe du monde.
Le club a ainsi confectionné 257,97m d'écharpe qui seront vendus au profit de la recherche médicale.

Un groupe des CowBordes a participé à la coupe de France de danse country, il est revenu avec une coupe régionale. Félicitations aux danseurs qui ont répété les chorégraphies.

Le vestiaire sera fermé en juillet et en août. Réouverture en septembre.

Les rendez-vous « **Mieux vieillir ensemble** »

C'est une action réalisée uniquement par des aides à domicile de Familles Rurales du Loiret. Elle concerne tout public à partir de 60 ans et non dépendant.

Cette action a lieu une fois par mois le mardi, elle permet de passer un après-midi ensemble pour rompre l'isolement, faire des échanges sur des activités non imposées. L'opération est financée par les caisses de retraite comme la CARSAT, le RSI, la MSA etc…

Nous demandons juste une participation de 2 € pour financer les goûters. Nous venons vous chercher à votre domicile et nous vous raccompagnons si vous n'avez pas de possibilité de transport.

Au mois de novembre, une sortie au monastère de Bouzy la forêt a été organisée. Nous avons rencontré les bénédictines. L'accueil était chaleureux : visite de l'abbaye suivi de l'office des nones et passage à la boutique. Nous avons clôturé cet après-midi par un goûter.

CONTACT : Mme Bertrand Françoise 02 38 35 69 23 / Mme Paillat Catherine 02 38 81 82 86

Atelier muguet et jeux de société avec l'APE (Association des parents d'élèves)

Le mercredi 24 avril, l'APE proposait pour la première fois un atelier muguet. Neuf artistes-jardiniers se sont donc retrouvés en ce bel après-midi à la salle Brucy pour décorer leur cache pot avec divers stickers, puis chacun a rempoté quelques brins de muguet. Avant de repartir avec leur création, ils ont pu profiter du parc de jeux de l'espace Brucy. Malgré la faible affluence, l'après-midi fut apprécié des participants.
A la suite de cet atelier, l'APE innovait encore avec un après-midi jeux de société proposé aux enfants des écoles de Bonnée et Les Bordes. Une quinzaine de jeunes, accompagnés de leurs parents, se sont rassemblés le samedi 13 mai à la salle polyvalente. Pendant un peu plus de 2 heures, ils ont pu découvrir de nouveaux jeux de société apportés par les membres de l'APE ou même leurs camarades. Pour autant, ils n'ont pas oublié l'heure du goûter et se sont régalés des gâteaux faits maison et sachets de bonbons en vente à la buvette.

Les élèves font leur show !

Place au spectacle le vendredi 19 mai, organisé par les animatrices du SIVOM Les Bordes-Bonnée lors des activités périscolaires (TAP).
Les enfants participant aux TAP ont répété chants et danses durant plusieurs semaines. Ils voulaient présenter à leurs parents un joli spectacle musical sur le thème des années 80. Les élèves des classes élémentaires ont interprété 8 chansons et danses des différents groupes ; Image, Les Forbans, Zouk Machine, Tenue de Soirée…
Pour clore la soirée, les enfants sont allés chercher leurs parents pour une dernière danse.
Au son et lumière : Monsieur Pelloile, merci à lui et aux parents qui ont aidé à réaliser cette agréable soirée.

La Préfecture rappelle qu'il est interdit de brûler des déchets verts (feuilles, herbes....) à l'air libre à partir du moment qu'il existe un réseau de déchetterie permettant d'accueillir ces déchets.

R.C.B.B - Racing Club Bouzy Les Bordes

Le tournoi de la Pentecôte, aujourd'hui entré dans la tradition des grands rendez vous du football loirétain, a connu cette année encore un vif succès malgré des conditions atmosphériques particulièrement difficiles notamment le samedi après midi. Nous avons hélas été amenés, au grand dam des enfants, à annuler le plateau U7.

Retour sur les raisons de la réussite de cette manifestation : ce tournoi réservé aux jeunes filles et garçons de 7 à 13 ans a réuni pendant le week-end plus de 500 footballeurs en herbe, les rencontres se disputant simultanément sur 8 terrains. Participants et spectateurs ont pu se restaurer et se rafraichir sur place. Naturellement, une telle organisation demande le concours de nombreux bénévoles et le club tient à les remercier chaleureusement.

Equipe U11

Mais au-delà, nous avons pu bénéficier du soutien de la municipalité de Les Bordes dont les employés communaux avaient parfaitement préparé les terrains.

Pour la petite histoire, nous retiendrons que nos U11 et nos U13 ont disputé les finales, signant ainsi l'excellent travail réalisé par les éducateurs au sein de notre école de football.

Tournoi U13

Autre événement à retenir cette saison, la remarquable performance de nos U11 qui ont remporté de haute lutte la finale consolante départementale. En effet, il leur a fallu battre des équipes bien plus huppées que la notre. Voilà un beau souvenir qui restera, à n'en pas douter, un grand souvenir dans l'esprit de ces jeunes joueurs.

Enfin, les séniors ont réussi, après une excellente fin de saison, à se maintenir en deuxième division.

En conclusion, beaucoup de clignotants sont au vert et laissent d'ores et déjà augurer une excellente saison 2017-2018.

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Les Bordes

RANDONNÉE DU BRAME

ORGANISEE PAR
LES SAPEURS-POMPIERS DE LES BORDES

24 Septembre 2017

3 Parcours:

Parcours de 5 KM

Parcours de 10 KM

Parcours de 15 KM

Les départs se feront route de Lorris « Les 6 Poteaux »
En forêt d'Orléans à partir de 7 H jusqu'à 10 H 30.

Pour toute information : 06 27 58 81 25

La Gare 126

La Gare 126 est une nouvelle association qui propose des spectacles à l'Espace chapiteau route de Sully.
contact: 06.03.49.25.69 lagare126@gmail.com

Le 30 avril, le premier spectacle proposé fut « Carmen, 4 mars 1875 » par la Cie Opéramdam.
L'espace a été inauguré le 7 mai lors des "bâches ouvertes" qui ont été un grand succès.
Merci à tous les artistes et bénévoles pour cette belle journée et au public de s'être déplacé !
Retrouvez en dernière page les prochains spectacles (les 9 juillet et 24 septembre).

Détente et sourire sports pour tous Les Bordes

02.38.35.56.56 detente.et.sourire45@gmail.com
Site internet : http://cl.sportspourtous.org/detente-et-sourire45

STAGE DE CIRQUE des vacances de printemps

Le 14 avril, 20 jeunes ont présenté leur numéro lors du spectacle, suite au stage organisé pendant les vacances de Pâques, encadré par CRI-O-LANE CIRCUS.
Au programme: jonglerie, fil, boule, rolla bolla, tissu, acrobaties, portés. Les 90 spectateurs ont été enthousiasmés par ces artistes en herbe. La soirée s'est terminée par le spectacle de la Cie "Cri-o-Lane Circus" «L'équilibre est -il difficile ? ».

REPRESENTATION GYM ENFANT lundi 19 et mardi 20 juin

Les parents et amis ont assisté à une représentation où les enfants présentaient une partie des activités proposées durant l'année écoulée.
Au programme: gym au sol, barres asymétriques, acrosport, cerceaux, jonglerie et équilibre.
La soirée s'est clôturée par un buffet, merci aux parents de leur participation.

Sortie de fin d'année marche nordique

Cette dernière sortie s'est déroulée le 23 juin autour de Briare et Chatillon sur Loire : ballade entre Loire et canal.

Rentrée 2017-2018 **Cours d'essai du lundi 11 au 17 septembre.**

Inscription le lundi 18 septembre de 17h30 à 19h30 à la salle polyvalente.
Inscription le mardi 19 septembre de 18h à 19h au gymnase.
Prévoir un certificat médical et une photographie pour l'inscription

Le lundi à la salle polyvalente, gym adultes de 18h30 à 19h30. Puis STEP et LIA de 19h30 à 20h15.

La GYM ENFANTS au gymnase
- 4/5 ans : lundi 17h30-18h30
- 6/8 ans : mardi 17h30-18h30
- 9 ans et plus : mardi 18h30-20h

La GYM SENIORS au gymnase du Hameau de Sully sur Loire le mercredi de 10h30 à 11h30

Marche nordique :
- le mardi à 9h15 : 6 à 8 km
- le jeudi à 18h45 : 6 à 8 km (septembre, octobre, puis d'avril à juin)
- le vendredi à 9h15 : 10 à 14 km
- un dimanche par mois à 9h15 : 10 à 12 km

AMICALE BOULISTE LES BORDES

AMICALE PÉTANQUE OUZOUER / DAMPIERRE

Samedi 23 Septembre 2017

Les Bordes à côté du stade

OUVERT À TOUS

Concours de Pétanque Doublette 4 parties
Début du Concours à 14 h 30
Participation au Concours : 5 €uros

En soirée, à partir de 19 heures
Salles des Fêtes à Les Bordes

OUVERT À TOUS

Apéro Surprise
Moules-Frites
à 18 €uros
Tout Compris

Inscription au :
02.38.35.34.18 ou 06.50.54.32.40
Ou bien : 06.01.86.97.09

Dernier Délai le Samedi 16 Septembre

VIDE GRENIER

Les Bordes

Le 27 Août

Salle polyvalente

2€ le mètre

A partir de 6h00
Reservé aux particuliers
Sans réservation

Restauration et buvette sur place

LES BORDES Comité des fêtes

facebook : comité des fêtes Les Bordes

DAMPIERRE-EN-BURLY (45)

2-3 Septembre 2017

FÊTE du BOIS

entrée gratuite

Animations
Démonstrations
Concours de bûcherons

12 hectares
150 exposants

www.fetedubois45.com

L'armée de Terre recrute 15000 jeunes chaque année.

ARMEE DE TERRE

L'année scolaire arrive bientôt à son terme, n'attendez pas les vacances d'été pour venir découvrir les 108 spécialités de l'armée de Terre. Vous avez entre 17 ans et demi et 29 ans, de sans qualification à master 2. Vous pouvez, dès à présent, rencontrer nos conseillers en recrutement au CIRFA d'Orléans. Nous organisons chaque jour des informations collectives afin de répondre à toutes vos interrogations.

Pour en savoir plus, contactez-le :

Centre de recrutement (CIRFA) d' ORLEANS
Bureau de recrutement Armée de Terre
2, rue Fernand Rabier
BP 5309
45 053 ORLEANS CEDEX 1

Mail : cirfa-terre-orleans.sec.fct@intradef.gouv.fr

Tél : 02 38 65 36 07

Badminton C'est Le Bonheur

Le club des Bordes a organisé son 11eme tournoi national le week-end end de la Pentecôte. Celui-ci s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur, recevant 289 joueurs de 57 clubs répartis dans 8 ligues. Ce tournoi représente 475 matchs sur 3 jours. Les récompenses ont atteint la somme de 3500 €. **Nous avons eu la chance d'accueillir un ex-champion de France Arif RAZIDI joueur du club d'Orléans, il a remporté le tournoi en double homme catégorie national.**

22 joueurs du club étaient inscrits dont des jeunes pour se tester en sénior. Antonin ALEXANDRE (cadet) a perdu en 1/8 de finale en simple homme Promotion. Céline PEZIN (junior) a dû abandonner sa finale en simple dame D9/D8 sur blessure. Céline et Antonin ont perdu en mixte leur 1/2 finale Promotion. Lou-Ann BAETENS (minime) a perdu en simple dame D7/R6 en 1/4 de finale. Elle est classée 70 meilleure minime France (TOP 100). Une paire de double homme Promotion seniors Julien KRISCH et Fréderic WOLLF est sortie de poule et s'est inclinée en 1/4 de finale. Quelques vétérans jouant en séniors sont sortis de poule : Thierry RICHARD en double homme Promotion 1/8 de finale. Thierry RICHARD et Séverine TOUZE en mixte Promotion 1/8 de finale. Sébastien BOTTON et Eddy BAETENS ont perdu leur finale de double homme en Promotion.

Nous avons apprécié la visite du maire Gérard BOUDIER et nous le remercions pour son soutien. Nous remercions également l'épicier, la boulangerie et le comité des fêtes pour leur soutien ainsi que le club de foot pour le fair play (occupation du parking). Enfin je remercie avec un grand bravo, l'ensemble des bénévoles du club sans qui cette manifestation ne pourrait avoir lieu. Malgré les contraintes de chacun, la fatigue des trois jours, tous ont su garder le sourire et faire que ce tournoi soit encore une fois très apprécié par les joueurs. Il est très agréable d'entendre des joueurs ayant par exemple tout perdu et dire :"Encore une excellente organisation à l'année prochaine."

Le rendez-vous est donc pris pour l'année prochaine et j'espère que nous aurons plus de visiteurs.

Eddy BAETENS le président

Les prochains évènements

Juillet

Dimanche 9 : spectacle « Position latérale ô plafond », duo clownesque par la Bobine etc… à 16h, espace chapiteau. Entrée au chapeau. Présentation du travail accompli suite à 2 semaines de résidence à La Gare 126

Dimanche 9 : Vide-grenier dès 6h organisé par les Gazzeurs.

Du lundi 10 au jeudi 13 : ACTIVITES D'ETE pour les 7 à 16 ans de 14h30 à 16h30. Activités sportives derrière le gymnase: roller, jonglerie, équilibre, basket, speed ball…
Inscription 3€ puis 3€ par séance. Paiement à l'inscription. Organisées par Détente et sourire.

Mardi 11 juillet : Randonnée de l'été par Détente et sourire. Thème : Sur les traces des castors. Départ à 19h, prévoir un pique-nique. Adulte 6€ /enfant 2€ prévoir 2h30.

Jeudi 13 : Soirée de la Fête Nationale à partir de 19h à la salle polyvalente. Restauration-barbecue et buvette sur place (comité des fêtes)
Feu d'artifice organisé par la municipalité suivi de la soirée dansante (voir page 12)

Vendredi 14 : défilé avec Valphonie. Départ à 11h00 place Brucy

Samedi 15 à 21h30 : Ouverture de la buvette organisée par le comité des fêtes derrière la salle polyvalente avant la projection du film « Adèle Blanc-Sec » à 22h30 (communauté du Val de Sully)

Mercredi 19 : Randonnée de l'été par Détente et sourire. Thème : le sentier des sources, le promeneur curieux. Départ à 9h15. Adulte 7€ / jusqu'à 14 ans 2€. Prévoir 3h (7,6 km)

Août

Dimanche 13 : Cérémonie d'hommage aux résistants du maquis au Carrefour de la Résistance

Dimanche 27 : Vide-grenier pour les particuliers organisé par le Comité des fêtes. Derrière la salle polyvalente, à côté du terrain de foot. Ouverture des portes pour les exposants à 6h du matin. Sans réservation. 2 € le mètre. Restauration-barbecue et buvette sur place. (voir p.14)

Dimanche 27 : Forum des associations communales à la salle polyvalente de 10h à 16h

Septembre

Samedi 2 et dimanche 3 : Fête du bois à Dampierre-en-Burly (voir page 14)

Vendredi 22 : Assemblée générale de la Gare 126 à 19h

Samedi 23 : concours de pétanque et moules-frites (voir page 14)

Dimanche 24 : randonnée du brame organisée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers (voir p.12)

Dimanche 24 : « Le jardin de Willy » (Laurent Fradin de la Cie Fabrika Pulsion) et «Attention dragon » (Cyril Guilloux de la Cie Copainches). Spectacles enfant et adulte à l'espace chapiteau à 15h30 (entrée au chapeau). Organisé par la Gare 126

Octobre

Samedi 7 : Soirée moules-frites organisée par le comité des fêtes. Repas et soirée dansante avec démonstration de danse de claquettes

Novembre

Dimanche 19 : Vide ta chambre à la salle polyvalente organisé par l'APE

Horaires Mairie
Matin : 9h -11h45 du lundi au samedi
Après-midi : 15h -17h30 le lundi et le vendredi
Téléphone : 02.38.35.51.02